

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 20 mars 2017 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

Le conseiller M. Rénald Gabriele.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

17-03-201 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 20 mars 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 6 mars 2017 ainsi que séance extraordinaire du 13 mars 2017
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
 - 3.1 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
 - 4.6 Association de fibromyalgie et du syndrome de fatigue chronique de Vaudreuil-Soulanges / Conférence « Rebondir après l'épreuve » / Commandite
 - 4.7 Centre de femmes La Moisson / Journée spaghetti / Campagne de financement 2017 / Commandite
 - 4.9 Fondation de l'Hôpital du Suroît / Tournoi de golf 2017 / Commandite
 - 4.10 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2017 / Bourses
 - 4.11 Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore / Tournoi de golf 2017 / Commandites
 - 4.12 Table de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges / Salon des aînés de Vaudreuil-Soulanges 2017 / Aide financière
 - 4.13 Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges (C.O.V.S.) / Conférence « À tire-d'aile: La passion du volatile et des oies des neiges » / Aide financière
 - 4.17 Colloque annuel Les Arts et la Ville 2017
 - 4.18 Centre d'action bénévole l'Actuel / Semaine de l'action bénévole 2017 / Dîner reconnaissance / Aide financière
 - 4.19 Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion / Brunch 2017 / Aide financière
 - 4.21 Le Zèbre Rouge / Projet « Vélo-Cité » / Aide financière

4.22 Union des municipalités du Québec / Assises annuelles 2017

5. Greffe et affaires juridiques

- 5.1 Toponymie / Modification d'une adresse / 190, rue Bourget / Lot 1 675 584
- 5.2 Mandat / Services professionnels / Avocat / Requête en délaissement volontaire / Maison Félix-Leclerc
- 5.3 Mandat / Centre de services partagés du Québec / Destruction sur place de documents confidentiels / Autorisation de signature

6. Finances et trésorerie

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 24 février 2017
- 6.2 Octroi d'un contrat avant l'entrée en vigueur du Règlement n° 1728 / Travaux d'éclairage de l'avenue André-Chartrand

7. Ressources humaines

- 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.2 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine des opérations
- 7.3 Service du greffe et des affaires juridiques / Stage en milieu de travail / Archiviste
- 7.4 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien – Parcs et espaces verts

8. Communications

9. Informatique et géomatique

10. Arts et culture

11. Loisirs et vie communautaire

- 11.1 Club de volleyball Citadins / Inscriptions saison 2016-2017 / Remboursement
- 11.2 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-17-24 / Élaboration de la politique de reconnaissance des organismes volet accréditation et volet subvention
- 11.3 Activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins) / Inscriptions pour l'année 2016 / Remboursement
- 11.4 Ringuette les 4 Cités / Championnat provincial LRQ / Aide financière
- 11.5 Centre Notre-Dame de Fatima / Camps de jour pour enfants handicapés 2017 / Aide financière

12. Protection publique

13. Travaux publics

- 13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-17-19 / Effarouchement des bernaches du Canada (*Branta Canadensis*) dans quelques parcs municipaux à l'aide de chiens entraînés et de fauconnerie
- 13.3 Disposition de biens excédentaires / Autorisation

14. Eaux

15. Services techniques

- 15.1 Ordres de changement n°s 7 et 8 / Appel d'offres n° 401-110-16-R1667.03 / Entrepreneur général / Travaux de pavage, bordure et éclairage du projet « Place Marier » – phase 1 / Règlement n° 1667
- 15.4 Ordres de changement n°s 4 à 12 / Appel d'offres n° 401-110-16-R1721.01 / Entrepreneur général / Prolongement de la rue Phil-Goyette / Règlement n° 1721
- 15.6 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-17-R1730.01 / Étude d'ingénierie préliminaire / Plans et devis / Gestion des appels d'offres / Approvisionnement en eau potable / Secteurs Hudson-Acres, Tree Farms et Ritchie

16. Urbanisme

- 16.1 Dérogation mineure / 54, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Superficie d'enseigne sur poteau d'un centre commercial / Lot 4 366 081 / Zone C3-302 / CCU n° 16-11-199
- 16.2 Compensation de milieux humides / 3030, rue du Plateau / Remplacement des lots 5 703 603 et 5 703 604 / Abrogation de la résolution n° 15-10-903

17. Environnement

- 17.1 Entente relative aux travaux sur tous les cours d'eau / MRC de Vaudreuil-Soulanges / Autorisation de signature
- 17.4 Rejet de la soumission / Appel d'offres n° 401-110-17-15 / Services professionnels / Validation du concept final / Plans et devis / Surveillance / Stabilisation des berges en phytotechnologie ou stabilisation mixte / Partie du chemin des Chenaux et de la place Charlemagne
- 17.5 Programme de reconnaissance « Ville fleurie »

18. Réglementation

- 18.1 Adoption de second projet / Règlement n° 1275-253 / Zonage / Usages Industrie des bicyclettes (3933) et Commerces de détail d'articles de sport et de bicyclettes (654) / Zone I3-832 / Secteur de la rue du Plateau
- 18.2 Adoption / Règlement n° 1701 / Protocole d'entente / Ravin Boisé S.E.C. / Plans et devis / Surveillance / Construction des infrastructures / Travaux de voirie, pavage, éclairage / Drainage avec rétention / Station d'épuration des eaux usées / Conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc / Installation de réservoirs souterrains / Mise à niveau du puits Harwood / Projet « Ravin Boisé » – phase 1
- 18.3 Avis de motion / Règlement d'emprunt n° 1691-01 / Retrait de l'acquisition d'une partie du lot 2 802 171 (lot 5 370 945) / Modification des clauses de taxation et des plans de taxation / Augmentation de la dépense et de l'emprunt
- 18.4 Avis de motion / Règlement d'emprunt n° 1643-02 / Modification des clauses de taxation et des plans de taxation / Abrogation du Règlement n° 1643-01 / Secteur intersection nord du viaduc de l'avenue Saint-Charles sur l'autoroute 40
- 18.5 Avis de motion / Règlement n° 1640-02 / Programme d'aide aux entreprises sous forme de crédit de taxes / Modification des paramètres de calcul
- 18.6 Avis de motion / Règlement n° 1738 / Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploitation d'hydrocarbures
- 18.7 Avis de motion / Règlement n° 1623-07 / Utilisation extérieure de l'eau potable / Ajout de certains types de végétation / Modification de dispositions pour faciliter l'application

19. Direction générale

20. Période de questions – Élus

21. Période de questions – Assistance

22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

17-03-202 Adoption des procès-verbaux

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* :

- assemblée publique de consultation du 6 mars 2017;
- séance ordinaire du 6 mars 2017;
- séance extraordinaire du 13 mars 2017.

« ADOPTÉE »

17-03-203 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-03-204 Association de fibromyalgie et du syndrome de fatigue chronique de Vaudreuil-Soulanges / Conférence « Rebondir après l'épreuve » / Commandite

CONSIDÉRANT une demande de commandite formulée par l'Association de fibromyalgie et du syndrome de fatigue chronique de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de la conférence « Rebondir après l'épreuve » présentée par Josée Boudreault accompagnée de son conjoint Louis-Philippe Rivard;

CONSIDÉRANT que l'événement se tiendra lors de la journée internationale de la fibromyalgie le 12 mai 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à l'Association de fibromyalgie et du syndrome de fatigue chronique de Vaudreuil-Soulanges à titre de commandite « Argent » dans le cadre de la conférence « Rebondir après l'épreuve » qui se tiendra lors de la journée internationale de la fibromyalgie;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-205 Centre de femmes La Moisson / Journée spaghetti / Campagne de financement 2017 / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la journée spaghetti organisée par le Centre de femmes La Moisson dans le cadre de sa campagne annuelle de financement 2017;

CONSIDÉRANT que cet organisme œuvre sur tout le territoire de Vaudreuil-Soulanges et qu'il a pour mission d'être un lieu d'échange et de croissance pour les femmes dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de développer leur autonomie;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé au Centre de femmes La Moisson à titre de commandite dans le cadre de sa campagne annuelle de financement 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-206 Fondation de l'Hôpital du Suroît / Tournoi de golf 2017 / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel organisé par la Fondation de l'Hôpital du Suroît;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation de l'Hôpital du Suroît à titre de commandite « Tertre de départ sur trois trous » dans le cadre de son tournoi de golf qui se tiendra le 13 septembre 2017 au club de golf Summerlea;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-207 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2017 / Bourses

CONSIDÉRANT que le Gala Mérite en histoire vise à promouvoir l'intérêt, le goût et la connaissance de l'histoire du Québec auprès des jeunes, à valoriser l'enseignement de l'histoire, promouvoir et valoriser l'histoire locale, régionale et nationale du Québec et à souligner le travail des élèves méritants;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville remette à la Société nationale des Québécois du Suroît cinq bourses, d'une valeur de 100 \$ chacune, pour les élèves méritants de la Ville de Vaudreuil-Dorion, lors du Gala Mérite en histoire qui se tiendra le 22 mai 2017 à Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-208 Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore / Tournoi de golf 2017 / Commandites

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel organisé par la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$, à raison de deux commandites d'un trou de 500 \$ chacune, soit versé à la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore dans le cadre de son tournoi de golf annuel qui se tiendra le 19 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-209 Table de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges / Salon des aînés de Vaudreuil-Soulanges 2017 / Aide financière

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au Salon des aînés de Vaudreuil-Soulanges organisé par la Table de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 675 \$ soit versé au Centre d'action bénévole Soulanges, lequel agit comme représentant pour la Table de concertation des aînés de Vaudreuil-Soulanges, à titre d'aide financière dans le cadre du Salon des aînés de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 18 mai 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**17-03-210 Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges (C.O.V.S.) / Conférence
« À tire-d'aile: La passion du volatile et des oies des neiges » / Aide
financière**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière présentée par le Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges pour la tenue d'une conférence donnée par M^{me} Sophie Thibault, chef d'antenne à TVA;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 180 \$ soit versé au Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges (C.O.V.S.) à titre d'aide financière dans le cadre de la tenue de la conférence « À tire-d'aile : La passion du volatile et des oies des neiges » qui se tiendra le 7 octobre 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-211 Colloque annuel Les Arts et la Ville 2017

CONSIDÉRANT la tenue du colloque Les Arts et la Ville les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la participation de la conseillère M^{me} Céline Chartier et du conseiller M. Robert A. Laurence au colloque Les Arts et la Ville qui se tiendra les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2017;

QUE les dépenses réellement encourues par les délégués à cette fin leurs soient remboursées sur présentation des pièces justificatives;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**17-03-212 Centre d'action bénévole l'Actuel / Semaine de l'action bénévole 2017 /
Dîner reconnaissance / Aide financière**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière présentée par le Centre d'action bénévole l'Actuel lors de son dîner de reconnaissance des bénévoles dans le cadre de la semaine de l'action bénévole;

CONSIDÉRANT que cet événement permettra de souligner les 35 ans de loyaux services du Centre d'action bénévole l'Actuel et de reconnaître le travail exceptionnel des bénévoles;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 350 \$ soit versé au Centre d'action bénévole l'Actuel à titre d'aide financière dans le cadre de son dîner de reconnaissance des bénévoles qui se tiendra le 23 avril 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**17-03-213 Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion / Brunch 2017 /
Aide financière**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au brunch organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 100 \$ soit versé à la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield au profit de la section Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière dans le cadre de son brunch qui se tiendra le 9 avril 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-214 Le Zèbre Rouge / Projet « Vélo-Cité » / Aide financière

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière formulée par l'organisme Le Zèbre Rouge dans le cadre du projet « Vélo-Cité » à l'égard de la location gratuite de vélos libre-service pour les résidents de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que cet organisme offre divers programmes et projets d'emplois destinés aux personnes de la région de Vaudreuil-Soulanges souffrant de limitations intellectuelles, physiques et mentales;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'encourager le transport écologique et alternatif;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 45 000 \$, soit 15 000 \$ pour chacune des années 2017, 2018 et 2019, soit versé à l'organisme Le Zèbre Rouge à titre d'aide financière lui permettant de consolider et de développer son projet « Vélo-Cité »;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE : 02-520-00-958	(Quote-part CMM)	15 000 \$
À : 02-590-00-970	(Subventions – Services sociaux)	15 000 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-215 Union des municipalités du Québec / Assises annuelles 2017

CONSIDÉRANT la tenue des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec les 3,4 et 5 mai 2017;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'inscription et la participation du maire M. Guy Pilon, des conseillers M^{me} Céline Chartier et MM. Robert A. Laurence et Paul M. Normand ainsi que du Directeur général M. Martin Houde aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se dérouleront au Centre des congrès de Montréal les 3, 4 et 5 mai 2017;

QUE la Ville accepte de défrayer le coût d'inscription au montant de 775 \$ par délégué, taxes applicables non comprises;

QUE les dépenses réellement encourues par les délégués à cette fin leur soient remboursées sur présentation des pièces justificatives;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-216 Toponymie / Modification d'une adresse / 190, rue Bourget / Lot 1 675 584

CONSIDÉRANT que le bâtiment sis sur le lot 1 675 584 possède actuellement deux adresses civiques, soit le 478, avenue Saint-Charles, locaux 1 et 2 ainsi que le 190, rue Bourget;

CONSIDÉRANT la volonté des propriétaires de ne conserver qu'une seule adresse civique et que les locaux de cet immeuble soient identifiés par les numéros 1 à 3;

CONSIDÉRANT que le lot 1 675 584 est un lot de coin;

CONSIDÉRANT la recommandation préparée par M^{me} Diane Lavallée, chef de division – Permis et inspections, en date du 2 mars 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'adresse de l'immeuble sis sur le lot 1 675 584 soit modifiée afin qu'une seule adresse civique ne soit conservée, soit le 478, avenue Saint-Charles, et que les locaux soient identifiés par les numéros 1 à 3;

QUE cette modification prenne effet en date de la présente résolution;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux services d'utilité publique.

« ADOPTÉE »

17-03-217 Mandat / Services professionnels / Avocat / Requête en délaissement volontaire / Maison Félix-Leclerc

CONSIDÉRANT que la Ville de Vaudreuil a adopté, le 3 juin 1991, le Règlement n° 501 visant la citation, à titre de monument historique, de la maison sise au 186, chemin de l'Anse, communément appelée Maison Félix-Leclerc;

CONSIDÉRANT que la Société de Sauvegarde de la Mémoire de Félix-Leclerc à Vaudreuil-Dorion (SSMFLVD) est devenue propriétaire de cet immeuble, comprenant les lots les lots 1 831 576 et 1 834 118, à la suite d'un acte d'acquisition daté du 20 juillet 2006, lequel est publié sous le numéro 13 511 417 au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

CONSIDÉRANT que la mission première de SSMFLVD consiste à restaurer, élaborer et préserver la maison et le terrain situés au 186, chemin de l'Anse à Vaudreuil-Dorion ayant appartenu à Félix Leclerc en vue d'éduquer le public et de commémorer ce site;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a donné avis, le 29 octobre 2009, du classement à titre de bien culturel de la Maison Félix-Leclerc;

CONSIDÉRANT que la Maison Félix-Leclerc constitue un élément majeur du patrimoine culturel de la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville a accordé à SSMFLVD, le 12 septembre 2013, à titre d'aide financière pour la restauration du bâtiment, un prêt d'un million de dollars garanti par hypothèque de second rang, le tout en conformité avec la résolution 13-08-764 adoptée le 5 août 2013;

CONSIDÉRANT que la situation financière précaire de SSMFLVD ne lui permet pas de respecter ses engagements envers la Ville et certains de ses fournisseurs;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée, le 14 mars 2017, par le conseil d'administration de SSMFLVD s'engageant à collaborer avec la Ville afin de procéder au délaissement de l'immeuble au bénéfice de cette dernière;

CONSIDÉRANT le travail extraordinaire effectué depuis 2006 par les membres du conseil d'administration de SSMFLVD, et plus particulièrement de sa présidente M^{me} Lorraine Messer, en lien avec la restauration, la préservation et la mise en valeur de la Maison Félix-Leclerc;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'assumer, à titre d'aide financière, les obligations en cours de SSMFLVD et de devenir propriétaire de l'immeuble;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE mandat soit donné à la firme Barrette et Associés Avocats afin de procéder à l'exercice des droits hypothécaires à l'encontre des lots 1 831 576 et 1 834 118 afin d'en devenir propriétaire;

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis relatif à cette procédure ainsi que tout autre document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Ville accepte d'assumer toutes les obligations de SSMFLVD découlant du prêt hypothécaire de premier rang grevant les lots 1 831 576 et 1 834 118 auprès de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges dont le solde s'élève à 177 613 \$;

QUE la Ville s'engage à acquitter envers la SSMFLVD toutes les autres dettes de l'organisme connues ou prévisibles, justifiées et préalablement approuvées par la Ville (à l'exception de celles qui sont autrement garanties) en date de l'adoption de la présente résolution, pour un montant n'excédant pas 270 000 \$;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer tout paiement requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE les fonds requis pour l'exécution de la présente résolution proviennent du surplus accumulé affecté – immeubles municipaux;

QUE le Conseil municipal remercie pour leur profond engagement M^{me} Messer et les membres du conseil d'administration de SSMFLVD;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-218 Mandat / Centre de services partagés du Québec / Destruction sur place de documents confidentiels / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat pour la destruction sur place de documents confidentiels vient à échéance le 31 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que la Ville peut octroyer le contrat de destruction sur place de documents confidentiels sans procéder par appel d'offres, par le biais du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), le tout en conformité avec l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que la Ville désire adhérer à ce regroupement d'achats pour les services de destruction sur place de documents confidentiels;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit confié au CSPQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres clients intéressés, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé pour le service de destruction sur place de documents confidentiels pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2020;

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, la fiche technique d'engagement ainsi que tout document d'adhésion, et ce, jusqu'à concurrence des montants budgétés à cette fin;

« ADOPTÉE »

17-03-219 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 24 février 2017

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 24 février 2017 totalisant un montant de 3 140 719,29 \$.

17-03-220 Octroi d'un contrat avant l'entrée en vigueur du Règlement n° 1728 / Travaux d'éclairage de l'avenue André-Chartrand

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-920, adoptée le 21 novembre 2016, adjugeant à P.G. Électrique inc. un contrat de travaux d'éclairage de l'avenue André-Chartrand, et ce, pour un montant de 223 714,33 \$ incluant les taxes applicables, dans le cadre des travaux prévus au Règlement n° 1728;

CONSIDÉRANT que le Règlement d'emprunt n° 1728 est entré en vigueur le 21 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que le montant représentant 5 % de la dépense prévue par ce règlement, montant maximal pouvant servir à renflouer le fonds général, s'élève à 61 400 \$;

CONSIDÉRANT que cette somme est insuffisante pour couvrir le contrat octroyé;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'excédent de 158 392 \$ soit financé par le fonds général;

QUE tout ordre de changement subséquent, s'il y a lieu, sera également financé par le fonds général;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-221 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 9 mars 2017.

« ADOPTÉE »

17-03-222 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine des opérations

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 8 mars 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Stéphane Laverdière au poste régulier de capitaine aux opérations au sein du Service de sécurité incendie, et ce, au plus tôt à compter du 10 avril 2017, au salaire prévu à la classe 1 (échelon 5) de l'échelle salariale du Service de sécurité incendie incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les termes et conditions énoncés à ladite Entente;

QU'il est entendu que M. Laverdière aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, il pourra être confirmé dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M. Laverdière;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-223 Service du greffe et des affaires juridiques / Stage en milieu de travail / Archiviste

CONSIDÉRANT la demande de stage non rémunéré présentée au greffier et directeur du Service du greffe et des affaires juridiques le 23 février 2017 par M^{me} Gabrielle Leboeuf, dans le cadre du certificat universitaire en archivistique de l'Université de Montréal;

CONSIDÉRANT que M^{me} Leboeuf, stagiaire, est couverte par une assurance responsabilité défrayée par l'Université de Montréal;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la demande de stage non rémunéré d'une durée de 25 jours dans le cadre du certificat universitaire en *archivistique* de l'Université de Montréal et que le greffier et directeur du Service du greffe et des affaires juridiques soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire à cette fin;

QUE la Ville consent à ce que M^{me} Gabrielle Leboeuf effectue un stage non rémunéré au sein du Service du greffe et des affaires juridiques, sous la supervision de M. Jean St-Antoine, greffier et directeur du Service du greffe et des affaires juridiques, et ce, au plus tôt à compter du 1^{er} mai et au plus tard le 22 juin 2017.

« ADOPTÉE »

17-03-224 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien – Parcs et espaces verts

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Bruno Possa, directeur du Service des travaux publics par intérim, et de M. Christian Janelle, chef de division – Parcs, espaces verts et plateaux sportifs, en date du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation salariale de M^{me} Nancy Gervais, conseillère principale en ressources humaines, présentée à M. Martin Houde, directeur général, le 8 mars 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'affectation de M. Jean-Benoît Malenfant, journalier-opérateur-concierge, au poste temporaire de contremaître de soutien, pour une durée de 26 semaines, pour la période débutant au plus tôt le 3 avril 2017 et se terminant au plus tard le 6 octobre 2017;

QU'il est entendu qu'au cours de cette période, M. Malenfant bénéficie du salaire correspondant à la classe 14 - échelon 3 de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres* en vigueur, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la dite Entente;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-225 Club de volleyball Citadins / Inscriptions saison 2016-2017 / Remboursement

CONSIDÉRANT la politique de la Ville visant à offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que l'organisme Club de volleyball Citadins a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste de ses participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit remboursée au Club de volleyball Citadins une somme de 4 730 \$ pour les frais d'inscription de la saison 2016-2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**17-03-226 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-17-24 /
Élaboration de la politique de reconnaissance des organismes volet
accréditation et volet subvention**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par la chef de division – Culture et vie communautaire, en date du 1^{er} mars 2017, qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres par invitation 401-110-17-24 à l'égard de l'élaboration de la politique de reconnaissance des organismes volet accréditation et volet subvention;

QUE le comité responsable de l'étude des soumissions soit constitué conformément aux dispositions du Règlement n° 1537 de délégation de pouvoir de former le comité de sélection pour l'évaluation des soumissions et prévoyant la désignation du secrétaire du comité.

« ADOPTÉE »

**17-03-227 Activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes
(Les Citadins) / Inscriptions pour l'année 2016 / Remboursement**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente avec la Commission scolaire des Trois-Lacs (CSTL) dans le cadre des activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins), pour les années 2015 à 2018, autorisé par la résolution 14-07-687;

CONSIDÉRANT que la CSTL a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste des participants pour l'année 2016 et que les vérifications appropriées ont été effectuées;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit remboursée à la Commission scolaire des Trois-Lacs une somme de 29 315 \$ dans le cadre du protocole d'entente à l'égard des activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins) pour les frais d'inscription de l'année 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-228 Ringuette les 4 Cités / Championnat provincial LRQ / Aide financière

CONSIDÉRANT que Naomi Pelletier, Élodie Ranger, Tally Duchesne, Maude Jacob et Olivia-May Giguère sont des athlètes d'âge mineur membres de l'association Ringuette les 4 Cités et résidant à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT qu'elles ont participé dans la catégorie benjamine A au championnat provincial LRQ qui s'est tenu à Gatineau du 17 au 19 mars 2017;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 250 \$, à raison de 250 \$ par athlète, soit versé à Ringuette les 4 Cités à titre d'aide financière pour Naomi Pelletier, Élodie Ranger, Tally Duchesne, Maude Jacob et Olivia-May Giguère en vertu de leur participation dans la catégorie benjamine A au championnat provincial LRQ qui s'est tenu à Gatineau du 17 au 19 mars 2017;

QUE ce montant sera versé sur présentation de preuves de participation à l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-229 Centre Notre-Dame de Fatima / Camps de jour pour enfants handicapés 2017 / Aide financière

CONSIDÉRANT la demande de remboursement déposée par le Centre Notre-Dame de Fatima à l'égard de l'aide financière apportée aux familles des enfants handicapés résidant sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville et le Centre Notre-Dame de Fatima, en vertu de la résolution 15-05-401, prévoyant une aide financière aux familles d'enfants handicapés résidant sur le territoire de la Ville et bénéficiant des services offerts par l'organisme;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de soutenir les familles d'enfants handicapés et de respecter ses engagements dans le cadre de la politique révisée du Programme d'accompagnement estival en loisir pour les enfants handicapés;

CONSIDÉRANT la volonté du Centre Notre-Dame de Fatima de recevoir les remboursements sur une base mensuelle;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville rembourse au Centre Notre-Dame de Fatima la somme maximale de 2 000 \$ à titre d'aide financière aux familles d'enfants handicapés résidant sur le territoire de la Ville qui sont inscrits au Centre Notre-Dame de Fatima pour l'été 2017 et qui ont bénéficié de l'aide financière équivalente à 30 % du coût des services spécialisés dispensés de l'organisme, et ce, tel que le prévoit la résolution 15-03-201;

QUE les remboursements soit effectués sur une base mensuelle, sur présentation des factures;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-230 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-17-19 / Effarouchement des bernaches du Canada (Branta Canadensis) dans quelques parcs municipaux à l'aide de chiens entraînés et de fauconnerie

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour l'effarouchement des bernaches du Canada (*Branta canadensis*) dans quelques parcs municipaux à l'aide de chiens entraînés et de fauconnerie, deux soumissions ont été reçues et ouvertes le 7 mars 2017 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-17-19;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Groupe Prévost-Fortin inc., 153, rue Hubert, Sainte-Sophie (Québec), J5J 1R3, pour les services d'effarouchement des bernaches du Canada (*Branta canadensis*) dans quelques parcs municipaux à l'aide de chiens entraînés et de fauconnerie, et ce, pour un montant de 18 688,27 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-17-19;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2017;

QUE le directeur du Service des travaux publics par intérim et le chef de division – Parcs, espaces verts et plateaux sportifs, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à l'effarouchement des bernaches du Canada (*Branta canadensis*) dans quelques parcs municipaux à l'aide de chiens entraînés et de fauconnerie et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-231 Disposition de biens excédentaires / Autorisation

CONSIDÉRANT que la Ville possède des biens usagés excédentaires dont elle désire se départir;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la gestion de la vente de ces biens;

CONSIDÉRANT la liste des biens à être vendus le 17 juin 2017, préparée le 9 mars 2017 par M. Bruno Possa, directeur du Service des travaux publics par intérim;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à mandater le CSPQ afin que soient vendus au plus offrant chacun des items énumérés à ladite liste.

« ADOPTÉE »

17-03-232 Ordres de changement n^{os} 7 et 8 / Appel d'offres n° 401-110-16-R1667.03 / Entrepreneur général / Travaux de pavage, bordure et éclairage du projet « Place Marier » – phase 1 / Règlement n° 1667

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve les ordres de changement n^{os} 7 et 8 de l'entrepreneur général reliés au projet « Travaux de pavage, bordure et éclairage du projet « Place Marier » – phase 1 – appel d'offres n° 401-110-16-R1667.03 » totalisant un montant de 22 721,14 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-233 Ordres de changement n^{os} 4 à 12 / Appel d'offres n^o 401-110-16-R1721.01 / Entrepreneur général / Prolongement de la rue Phil-Goyette / Règlement n^o 1721

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve les ordres de changement n^{os} 4 à 12 de l'entrepreneur général reliés au projet « Prolongement de la rue Phil-Goyette – appel d'offres n^o 401-110-16-R1721.01 » totalisant un montant de 32 034,24 \$, taxes applicables non comprises;

QUE la part de la Ville soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-03-234 Adjudication de contrat / Appel d'offres n^o 401-110-17-R1730.01 / Étude d'ingénierie préliminaire / Plans et devis / Gestion des appels d'offres / Approvisionnement en eau potable / Secteurs Hudson-Acres, Tree Farms et Ritchie

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services professionnels pour la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire, la préparation de plans et devis et la gestion des appels d'offres pour l'approvisionnement en eau potable en vue de desservir les secteurs Hudson-Acres, Tree Farms et Ritchie, cinq soumissions ont été reçues, au plus tard à 14 h, le 3 février 2017;

CONSIDÉRANT que l'une des cinq soumissions n'a pas atteint le pointage intérimaire de 70 points requis au document d'appel d'offres n^o 401-110-17-R1730.01;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 9 février 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable formulée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans sa correspondance en date du 9 mars 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence Les Services exp. inc. inc., 1000, avenue Saint-Charles, bureau 1008, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P5, pour les services professionnels pour la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire, la préparation de plans et devis et la gestion des appels d'offres pour l'approvisionnement en eau potable en vue de desservir les secteurs Hudson-Acres, Tree Farms et Ritchie, et ce, pour un montant totalisant 89 105,63 \$, incluant les taxes applicables, le tout conformément au document d'appel d'offres n^o 401-110-17-R1730.01;

QUE dans l'attente de l'entrée en vigueur du Règlement d'emprunt n^o 1730, ce contrat soit financé par le fonds général en affectant aux activités d'investissement la somme de 81 400 \$ en provenance du surplus accumulé non affecté;

QUE le fonds général soit remboursé par ce règlement, lors de son entrée en vigueur, jusqu'à concurrence du maximum permis par la Loi.

« ADOPTÉE »

17-03-235 Dérogation mineure / 54, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Superficie d'enseigne sur poteau d'un centre commercial / Lot 4 366 081 / Zone C3-302 / CCU n° 16-11-199

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure produite par Riocan Holdings (Québec) inc. visant à autoriser une superficie d'enseigne sur poteau d'un centre commercial de 10,14 mètres carrés en dérogation à l'article 2.2.20.8.3.2 b) du Règlement de zonage n°1275 qui autorise une superficie maximale de 8 mètres carrés pour un centre commercial d'une superficie de plancher entre 2 001 et 5 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT la recommandation n° 16-11-199 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue 8 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la résolution 16-12-982 qui en reporte l'étude;

CONSIDÉRANT l'avis publié dans l'édition du 4 mars 2017 du journal Première Édition;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 54, boulevard de la Cité-des-Jeunes;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit refusée une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 54, boulevard de la Cité-des-Jeunes.

« ADOPTÉE »

17-03-236 Compensation de milieux humides / 3030, rue du Plateau / Remplacement des lots 5 703 603 et 5 703 604 / Abrogation de la résolution n° 15-10-903

CONSIDÉRANT la résolution 15-10-903 acceptant les superficies proposées en développement, conservation et compensation, ainsi que la cession du lot 5 703 603 en faveur de la Ville correspondant à un milieu humide pour le projet du 3030, rue du Plateau;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande de permis de lotissement et le dépôt d'un nouveau plan cadastral préparé par M. François Houle, arpenteur-géomètre, dossier 44808-4, minute 17647, en date du 26 janvier 2017, lequel remplace les lots 5 703 603 et 5 703 604;

CONSIDÉRANT que ce nouveau lotissement a pour conséquence de modifier la superficie du lot 5 703 603 en intégrant une superficie approximative de 1590 mètres carrés à la zone de développement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution 15-10-903;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit abrogée la résolution 15-10-903.

« ADOPTÉE »

17-03-237 Entente relative aux travaux sur tous les cours d'eau / MRC de Vaudreuil-Soulanges / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la MRC détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, tel que prévu par l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c C-47.1), ci-après « LCM »;

CONSIDÉRANT que l'article 108 de la LCM prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 575 du *Code municipal du Québec* pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville d'exercer diverses fonctions relatives à la gestion des cours d'eau sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des parties de conclure une telle entente visant notamment à réduire les coûts administratifs et améliorer la coordination des interventions requises ainsi qu'à améliorer le service offert aux citoyens de la Ville;

CONSIDÉRANT l'expertise de la Ville pour délivrer des permis pour la gestion des rives de tous les cours d'eau de son territoire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente relative aux travaux sur tous les cours d'eau de la Ville de Vaudreuil-Dorion à intervenir avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

17-03-238 Rejet de la soumission / Appel d'offres n° 401-110-17-15 / Services professionnels / Validation du concept final / Plans et devis / Surveillance / Stabilisation des berges en phytotechnologie ou stabilisation mixte / Partie du chemin des Chenaux et de la place Charlemagne

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation n° 401-110-17-15 pour les services professionnels en vue de la validation du concept final, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de projets de stabilisation de berges en phytotechnologie ou stabilisation mixte pour une portion du chemin des Chenaux et de la place Charlemagne, une seule soumission a été reçue au plus tard le 3 mars 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT le rapport du Comité de sélection en date du 8 mars 2017;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue est largement supérieure à l'estimation des coûts du Service du développement et de l'aménagement du territoire et au budget disponible;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit rejetée la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres n° 401-110-17-15.

« ADOPTÉE »

17-03-239 Programme de reconnaissance « Ville fleurie »

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de souligner et d'encourager les efforts de ses citoyens à verdir et fleurir leur propriété;

CONSIDÉRANT les efforts soutenus de la Ville dans la recherche d'un cinquième Fleurons;

CONSIDÉRANT que la division – Parcs et espaces verts et plateaux sportifs du Service des travaux publics a participé à l'élaboration du programme et l'approuve;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme « Ville fleurie » soit adopté tel que présenté dans le document intitulé *Programme de reconnaissance – Ville fleurie* daté du 28 février 2017 et préparé par la division – Environnement.

« ADOPTÉE »

17-03-240 Adoption de second projet / Règlement n° 1275-253 / Zonage / Usages Industrie des bicyclettes (3933) et Commerces de détail d'articles de sport et de bicyclettes (654) / Zone I3-832 / Secteur de la rue du Plateau

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 20 février 2017 un premier projet de règlement portant le n° 1275-253 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 6 mars 2017 à 19 h;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement n° 1275-253 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin d'autoriser les usages Industrie des bicyclettes (3933) et Commerces de détail d'articles de sport et de bicyclettes (654) dans la zone I3-832 »

soit adopté;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet est identique au premier.

« ADOPTÉE »

17-03-241 Adoption / Règlement n° 1701 / Protocole d'entente / Ravin Boisé S.E.C. / Plans et devis / Surveillance / Construction des infrastructures / Travaux de voirie, pavage, éclairage / Drainage avec rétention / Station d'épuration des eaux usées / Conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc / Installation de réservoirs souterrains / Mise à niveau du puits Harwood / Projet « Ravin Boisé » – phase 1

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 6 mars 2017 un projet de règlement portant le n° 1701;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 20 mars 2017 à 19 h;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1701 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1701 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Ravin Boisé S.E.C. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des infrastructures du projet résidentiel « Ravin Boisé » – phase 1, incluant les travaux de voirie, de pavage, d'éclairage, de drainage avec rétention, d'une station d'épuration des eaux usées, de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc, d'installation de réservoirs souterrains pour protection incendie, de mise à niveau du puits Harwood, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

« ADOPTÉE »

17-03-242 Avis de motion / Règlement d'emprunt n° 1691-01 / Retrait de l'acquisition d'une partie du lot 2 802 171 (lot 5 370 945) / Modification des clauses de taxation et des plans de taxation / Augmentation de la dépense et de l'emprunt

La conseillère M^{me} Céline Chartier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement n° 1691 afin de retirer l'acquisition d'une partie du lot 2 802 171 (lot 5 370 945), modifier les clauses de taxation et les plans de taxation et d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de deux cent treize mille dollars (213 000 \$).

17-03-243 Avis de motion / Règlement d'emprunt n° 1643-02 / Modification des clauses de taxation et des plans de taxation / Abrogation du Règlement n° 1643-01 / Secteur intersection nord du viaduc de l'avenue Saint-Charles sur l'autoroute 40

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement aux fins de modifier les clauses de taxation et les plans de taxation du Règlement n° 1643.

17-03-244 Avis de motion / Règlement n° 1640-02 / Programme d'aide aux entreprises sous forme de crédit de taxes / Modification des paramètres de calcul

Le conseiller M. Paul M. Normand donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement afin de modifier les paramètres de calcul de l'aide du Règlement relatif au programme d'aide aux entreprises sous forme de crédit de taxes n° 1640.

17-03-245 Avis de motion / Règlement n° 1738 / Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploitation d'hydrocarbures

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploitation d'hydrocarbures.

17-03-246 Avis de motion / Règlement n° 1623-07 / Utilisation extérieure de l'eau potable / Ajout de certains types de végétation / Modification de dispositions pour faciliter l'application

Le conseiller M. Claude Beaudoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement aux fins d'ajouter certains types de végétation et de modifier des dispositions pour faciliter l'application du Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable n° 1623.

17-03-247 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

17-03-248 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-03-249 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 46 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier